

## Liberté de circulation et d'installation pour tous !

En quinze ans, plus de 20 000 personnes ont péri en Méditerranée. Ces réfugiés fuient la dictature, la guerre, la misère – le plus souvent produit des politiques des puissances impérialistes. Et ils se heurtent aux différents « murs » érigés par l'Union Européenne et chacun de ses États.

La traque des réfugiés et sans papiers organisée par les gouvernements de l'Union Européenne permet de terroriser et de mettre à disposition du patronat une main d'œuvre qui ne peut se défendre (certains sans papiers sont payés 3 euros de l'heure).

Elle cherche aussi à diviser la jeunesse, les travailleurs, afin de faciliter l'offensive visant à disloquer les droits et acquis arrachés de haute lutte.

Face à cette politique, il y a nécessité d'organiser la solidarité internationale des travailleurs et de la jeunesse.

### **On ne peut pas défendre une catégorie de réfugiés en ignorant les autres catégories de réfugiés**

Après avoir défini des quotas pour se répartir les arrivants en Europe, les gouvernements des pays de l'Union Européenne ont décidé de renforcer les contrôles aux frontières de l'union, et de créer, d'ici fin novembre, de nouveaux camps, baptisés « hotspots ». Ils définissent de multiples critères (pays « d'origine sûr », accords de Dublin...) dans le seul but d'organiser le tri entre les « bons réfugiés » et les « migrants indésirables ».

Cette politique « d'immigration choisie » crée et criminalise les « sans papiers ». Elle répond aux besoins du patronat. On « accueille » une minorité de jeunes et de travailleurs dont on attend qu'ils soient « employables » et dociles. Et la majorité est traquée, vouée à l'expulsion.

### **On ne peut combattre pour la liberté de circulation sans combattre pour en finir avec FRONTEX**

L'Union Européenne va, une nouvelle fois, abonder les fonds de l'agence FRONTEX chargée de la gestion, de la surveillance des « frontières extérieures » et de la Méditerranée. Son but n'est pas de sauver des vies humaines mais bien d'intercepter et de contrôler les personnes, de trier les migrants, de décider qui peut rester et qui doit être renvoyé dans son pays ou dans un camp, si possible loin de l'Europe.

La fermeture des frontières pousse les réfugiés à risquer leur vie chaque jour, à devenir les otages des trafiquants mafieux, à subir de nouvelles violences, le racket, voire le travail forcé... Derrière l'hypocrisie des mots à propos des morts en mer ou sur terre, il y a donc, cette « *organisation militaire quasi-clandestine* » (expression de Jean Ziegler), FRONTEX, qui veille à interdire le droit de circuler librement.

## **On ne peut pas combattre en défense de sans papiers, de tous les sans papiers, et contre les expulsions sans exiger le retrait, l'abrogation des lois qui créent les sans-papiers...**

En 2012, Valls - alors ministre de l'Intérieur - avait annoncé de nouvelles lois sur l'asile et sur le droit des étrangers ; et il avait indiqué clairement que ce gouvernement poursuivrait la politique de l'immigration choisie tout en l'adaptant aux besoins actuels du patronat. Ensuite, s'appuyant sur de multiples « concertations » auxquelles les organisations et associations ont accepté de participer, le gouvernement a élaboré et fait voter de nouvelles lois.

La loi sur l'asile votée cet été, celle sur le droit des étrangers actuellement en discussion au Parlement se situent dans la droite ligne des lois Sarkozy, en les renforçant. Ainsi avec la procédure accélérée, les dossiers des demandeurs d'asiles seront étudiés de manière expéditive et l'expulsion des déboutés (80% des demandeurs d'asile) sera facilitée. Quant à la loi sur les étrangers, elle renforce les procédures de tri, soumet les étrangers à une surveillance permanente, facilite les rétentions et expulsions... et veut contraindre les salariés des administrations ou entreprises publiques et privées à la délation (ils devront fournir à la préfecture toutes les informations en leur possession concernant un étranger).

## **On ne peut venir en aide aux réfugiés syriens... sans soutenir les Syriens qui combattent pour en finir avec le départ de Bachar al-Assad et de son régime**

À l'origine de l'exode des réfugiés syriens, il y a la répression terrible organisée par le régime de Bachar qui, depuis quatre ans, massacre la population (barils de TNT, armes chimiques, tortures systématiques, etc.). Pour le régime de Bachar al-Assad, le crime du peuple syrien est d'avoir osé se soulever en masse contre la dictature, pour une Syrie libre et démocratique. Poutine a officiellement engagé une expédition militaire en Syrie contre Daesh. Exiger l'arrêt immédiat de ces bombardements russes qui, en réalité, frappent les localités, les hôpitaux, les écoles des régions insurgées qui ont échappé à l'armée d'al-Assad est une nécessité immédiate. Mais on ne peut oublier les bombardements américains et français qui lui ont ouvert la voie et protègent aussi le régime de Bachar (pour circuler dans l'espace syrien, avions américains, français et russes doivent s'entendre avec l'armée d'Assad).

**C'est pourquoi, le combat doit être mené pour que l'unité se réalise sur des revendications claires :**

- **Liberté de circulation et d'installation pour tous !**
- **Accueil de tous les réfugiés (ni quota, ni « pays d'origine sûr »...)**
- **Abrogation de Frontex, des accords de Dublin**
- **Régularisation de tous les « sans-papiers » ! Arrêt des expulsions ! Fermeture de tous les centres de rétention !**
- **Abrogation des lois Valls-Cazeneuve, des lois Sarkozy, de toutes les lois contre les travailleurs et les jeunes immigrés**
- **Droit effectif aux études pour tous les jeunes, droit au logement, égalité de salaire, des droits sociaux et politiques**
- **Arrêt des bombardements russes en Syrie, américains, français, en Syrie et en Irak**

Et *L'insurgé* affirme que c'est le droit absolu de tous les pays dominés par les grandes puissances de procéder aux confiscations et expropriation des entreprises impérialistes qui pillent leur pays afin d'avoir les moyens nécessaires de développer l'activité économique et les emplois dans leur propre pays.

**FRONTEX** : vingt-six hélicoptères, vingt-deux avions, cent treize navires, quatre-cent soixante treize appareils techniques : radars mobiles, caméras thermiques, sondes mesurant le taux de gaz carbonique émis, détecteurs de battements de cœur...

**Réfugié**, deux définitions **1-** Toute personne contrainte de quitter son pays d'origine car sa vie s'y trouve en danger. **2-** Statut juridique accordé à une personne qui craint d'être persécutée et qui ne peut se réclamer de la protection de son pays d'origine. Seule une minorité de réfugiés obtient ce statut protecteur.